

Guénange

Vaccination contre la Covid : le point sur le dispositif local

RL 11 Avril 2021



Inutile de se rendre en pharmacie avec l'espoir de recevoir le vaccin, il faut d'abord se faire inscrire et attendre la convocation. Photo RL

Comme l'a annoncé le ministre de la Santé, Olivier Véran, la vaccination contre la Covid 19 par le vaccin Astra Zenaca est limitée aux plus de 55 ans. Les deux pharmacies de Guénange peuvent la pratiquer tout comme certains médecins. Le docteur Idris Issad, de la pharmacie Saint-Benoit, indique : « Le problème est surtout lié au nombre de doses qui nous sont fournies tous les quinze jours et qui ne nous permettent que la vaccination de vingt patients. J'ai une liste d'attente de plus de 100 personnes et j'ai eu vraiment très peu d'annulations suite au retrait du vaccin ».

Autre priorité du moment à gérer : les patients qui ont eu leur première injection en centres de vaccination mais à qui on a demandé d'aller se faire vacciner ailleurs pour la deuxième injection. Ces derniers sont enregistrés en priorité pour la date indiquée sur leur formulaire de première injection. Les plus jeunes devront recevoir la deuxième avec Pfizer ou Moderna.